

1 'je décide'

Le monde n'est pas statique, il est en constante évolution. Cette évolution engendre de nouvelles possibilités et de nouveaux défis. Dans le monde actuel, les progrès technologiques concernant les traitements de données à caractère personnel occupent une place importante, également chez les enfants et chez les jeunes. La technologie vient enrichir leur environnement de vie. Cependant, les progrès technologiques sont souvent perçus comme une menace pour la vie privée. Tout traitement de données via des applications, des sites de réseaux sociaux, à l'école, au club de sport, ... s'accompagne en effet de risques au niveau de la protection de la vie privée. Mais s'ils utilisent leurs données à caractère personnel ainsi que celles d'autrui de manière réfléchie et responsable, les enfants, les jeunes et leurs parents peuvent avoir confiance en ces nouvelles technologies et profiter des nombreux avantages qu'elles offrent.

L'initiative 'Je décide' se fonde dès lors sur le principe que la protection de la vie privée de nos enfants et de nos jeunes ne peut être garantie que si ceux-ci sont conscients de leur vie privée et de celle des autres. Le site Internet www.jedecide.be ainsi que tous les projets 'Je décide' visent donc à montrer aux jeunes comment acquérir une attitude respectueuse de la vie privée, pour eux-mêmes mais aussi vis-à-vis d'autrui. L'équipe qui porte le projet 'Je décide' se compose d'un petit groupe de collaborateurs de la Commission vie privée, chacun avec un bagage différent mais tous animés par la même conviction : il faut encourager les jeunes à développer leur réflexe de protection de la vie privée.

Sachant que les parents et les écoles aussi sont souvent confrontés à de nombreuses questions sur la vie privée de leurs enfants/élèves, 'Je décide' entend également être une source d'informations pour eux. Comme ils sont les acteurs principaux de l'éducation des enfants et des jeunes, 'Je décide' souhaite en outre aussi les encourager à participer à la conscientisation à la protection de la vie privée auprès des enfants et des jeunes.

Le principal vecteur d'information de 'Je décide' est son site Internet www.jedecide.be. Ce site contient des informations sur la protection des données à caractère personnel, adaptées à différents groupes cibles : les jeunes, les parents et l'enseignement.

Voici un aperçu des principales initiatives de 'Je décide' en 2017.



1.1 Un site Internet renouvelé

Les origines du projet 'Je décide' remontent déjà à 2009. L'idée a germé au fur et à mesure que la Commission vie privée était de plus en plus souvent interrogée sur l'utilisation de nouvelles technologies et sur la façon d'accompagner les jeunes dans ce contexte. "Stop " Attention !" Tel était encore trop souvent le message adressé aux jeunes quand il était question de nouvelles technologies. La Commission vie privée souhaitait néanmoins aborder le sujet sous un autre angle : les jeunes découvrent les possibilités de ces nouvelles technologies tout en sachant ce qu'il advient de leurs données et prennent eux-mêmes les décisions en connaissance de cause. C'est dans cette perspective que le site Internet www.jedecide.be a vu le jour. Huit années plus tard, le projet 'Je décide' s'avère plus pertinent que jamais. En témoigne notamment le Media-Award 2016 pour la meilleure initiative pédagogique d'éducation aux médias encore remporté l'an dernier pour notre campagne sur le droit à l'image et reçu des mains du ministre flamand des Médias, Sven Gatz. Depuis 2009, la protection de la vie privée fait aussi l'objet d'une attention croissante au sein de la société. Chaque jour, plusieurs articles sur la vie privée et la protection des données paraissent dans les médias habituels. Afin de mettre 'Je décide' à niveau pour pouvoir continuer à jouer un rôle moteur dans le domaine de la protection des données des jeunes au cours des prochaines années, le site Internet a été totalement renouvelé en 2017.



Il a non seulement fait entièrement peau neuve, mais la manière dont les informations sont présentées a aussi été intégralement repensée et adaptée aux nouveaux besoins des jeunes, de leurs parents et de leurs enseignants en termes d'information. Ce nouveau site Internet a aussi vu l'arrivée de Gustave le Hérisson. Gustave est un hérisson branché qui aide les jeunes à protéger leurs données.

1.2 Une vaste campagne de lancement

Afin de mettre le site Internet renouvelé en exergue, une vaste campagne de lancement a été élaborée. Le jour J a eu lieu le 7 février 2017, à l'occasion du Safer Internet Day.

À l'occasion du lancement de la nouvelle version du site Internet, du matériel promotionnel a été conçu. Quatre affiches colorées et 3 sympathiques marque-pages ont été élaborés. Chaque élément du matériel promotionnel entend faire réfléchir les jeunes à une question ou à une constatation concrète concernant la vie privée. Les jeunes qui, suite à



cette brève réflexion, veulent en savoir plus sur la protection de la vie privée peuvent surfer sur notre site Internet afin d'obtenir davantage d'informations.

Le matériel promotionnel peut être commandé gratuitement via www.jedecide.be/commande

1.3 Bloc thématique eID

Le site Internet a été complété par un bloc thématique sur la carte d'identité électronique.

À partir de 12 ans, les jeunes ont une e-ID sur eux. Il ne s'agit pas juste d'une carte d'identité ! Aujourd'hui, cette carte est utilisée pour toutes sortes de choses : comme badge d'accès, preuve de garantie, ... même comme carte de fidélité. Il ne s'agit bien sûr pas de faire n'importe quoi ! Ce bloc thématique contient des explications simples sur les informations qui figurent sur une eID et sur les personnes qui peuvent les utiliser.



1.4 Matériel pédagogique

Parallèlement au renouvellement de son site Internet, 'Je décide' a aussi retravaillé et rafraîchi une grande partie de son matériel pédagogique.

Tout le matériel pédagogique élaboré par 'Je décide' peut être téléchargé gratuitement via <https://www.jedecide.be/les-parents-et-lenseignement/support-pedagogique>

1.4.1 Fiches de jeux éducatives – 1^{er} degré de l'enseignement primaire

Il y a quelques années, le *Commissariat à la protection de la vie privée du Canada*, la Commission vie privée canadienne, a élaboré des fiches de jeux sympatiques pour les enfants sur le thème de la vie privée. Via ces fiches pédagogiques, ils apprennent de manière ludique quelques trucs et pièges importants liés à la vie privée en ligne. À l'aide de ces fiches, même de très jeunes enfants peuvent déjà réfléchir à leur utilisation d'Internet. Les six fiches originales étaient uniquement disponibles en français et en anglais. En 2017, l'équipe 'Je décide' les a adaptées et également traduites vers le néerlandais.

1.4.2 Nouvelle version néerlandaise du kit pédagogique Net op 't net – 3^e degré de l'enseignement primaire

En 2014, 'Je décide' lançait le kit pédagogique "Net op 't net" en collaboration avec Paco Productions, qui avait monté une pièce de théâtre du même nom sur la protection de la vie privée en ligne. Vu le vif succès de cette pièce de théâtre pour les écoles, nous avons trouvé approprié d'élaborer une nouvelle version de ce kit pédagogique.

Quelles photos je partage sur Internet ? À qui je donne mon numéro de gsm ?- Est-il vraiment nécessaire que cette personne connaisse mon adresse ? Pourquoi dois-je protéger mon profil Facebook, ... ? Autant de questions que les enfants devraient avoir le réflexe de se poser. Il est vrai qu'il ne s'agit pas là d'une réaction évidente mais elle peut s'apprendre. Et c'est précisément l'ambition de ce kit pédagogique. Le kit se compose d'une leçon d'introduction sur la vie privée, d'une pièce de théâtre et de 2 leçons de mise en pratique sur la vie privée dans le cadre d'activités en ligne.

Puisqu'à l'heure actuelle, on n'a toujours pas trouvé de compagnie théâtrale francophone souhaitant mettre en scène une pièce similaire, ce kit pédagogique n'est malheureusement disponible qu'en néerlandais pour le moment.

1.4.3 Nouvelle version du kit pédagogique Droit à l'image – 2^e et 3^e degré de l'enseignement secondaire

En 2015, 'Je décide' a lancé une campagne sur le droit à l'image. Aujourd'hui, près de 3 ans plus tard, le thème est plus que jamais d'actualité. Chaque semaine, des articles de presse relatent la diffusion non souhaitée d'images (en ligne). De plus, notre campagne a été accueillie très positivement - nous avons reçu en 2016 le M-Award pour la meilleure initiative pédagogique d'éducation aux médias. Dès lors, nous avons décidé de nous mobiliser également dans un avenir proche pour le thème du "droit à l'image".



Concrètement, nous continuons à mettre à disposition gratuitement notre dépliant très populaire sur le droit à l'image ainsi qu'une version mise à jour du kit pédagogique.

Cette nouvelle version approfondit des questions abordées lors de notre parlement des jeunes sur le droit à l'image qui a eu lieu le 29 janvier 2016, comme le fait de filmer pendant le cours et le sharenting.

1.5 Un regard sur 2018

En 2018 aussi, 'Je décide' poursuivra ses efforts afin que chaque enfant et chaque jeune prenne conscience de sa vie privée d'une part et utilise ses données à caractère personnel et celles d'autrui de manière réfléchie d'autre part.

2018 sera toutefois une année très spéciale pour tout ce qui concerne la vie privée et la protection des données. En effet, le Règlement général sur la protection des données sera d'application le 25 mai 2018. De nombreuses actions 'Je décide' se rapporteront à cette nouvelle réglementation.